

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Visioconférence
15 décembre 2020 – 17h30

Présents :

Collège privé : Alexis SAVORNIN, Jean-François GOMBERT, Eric MICHEL, Cécile RIVIERE, Claude BUZON, Jean-Simon PAGES, Claude BREMOND, Roger PROIX, Véronique IZARN, Philip NICOLOSI, Pascal MAZZANI, Roger COSTE.

Collège public : Bernard TEYSSIER, Chantal BARDIN, Carole TOUSSAINT, Nathalie ESCLAPEZ, France GALLY.

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIERE (Provence Alpes Agglomération/Service ingénierie).

Partenaires : Boris COURANT (Chargé de mission, Conseil régional).

21 personnes sont présentes. 14 personnes peuvent voter dont 10 du collège privé et 4 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 14/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 73.68%

Nombre de membres votants privés : 10/14

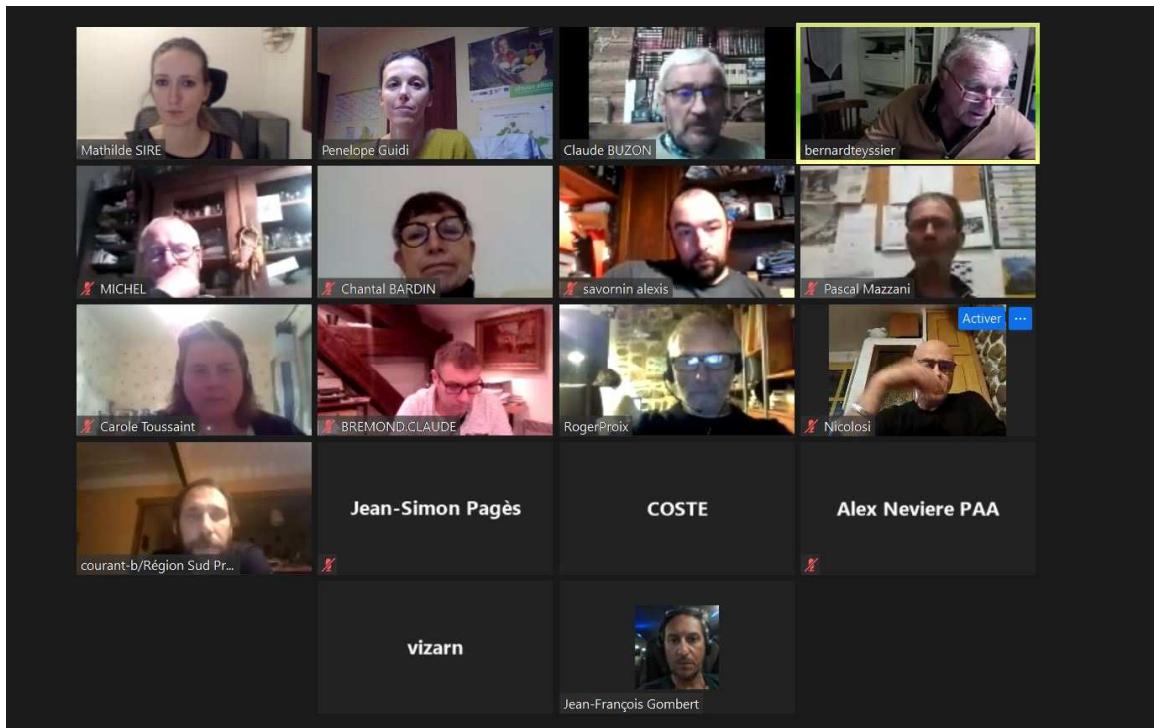
Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 71.43%

Le double quorum est atteint.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Présentation de l'ordre du jour

- Sélection
 - Economie

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

1. Vote en sélection

L'Atelier Partagé : « Crée une ressourcerie pour le bassin dignois et aménager ses locaux »

M Gombert est mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.



Avis de sélection

AAP3 Economie (1/1) :

« Crée une ressourcerie pour le bassin dignois et aménager ses locaux »

Porteur : « L'atelier partagé » Avis d'opportunité :04/09/2019 F

Notation : 8/21 Rang : 1/1

Montant présenté :127 641,95 € Montant éligible :127 641,91 €

Taux de régime d'aide :90 %

Autofinancement :	FEADER :	Région SUD :	Total de l'aide :
12 764,21 €	68 926,62 €	45 951,08 €	114 877,70 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :

Conflit d'intérêts :	Nombre de voix exprimées :
----------------------	----------------------------

Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :
-----------------------------	----------------	---------------

La programmation du projet est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
14	1	13

13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE

POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Groupe d'Action Locale

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

La prochaine réunion du comité aura lieu fin janvier/début février, si possible en présentiel.
Clôture du Comité de programmation à 20h30 par M. Bernard TEYSSIER, Président du GAL.

Bernard TEYSSIER

Vice-Président de Provence Alpes Agglomération
Président du GAL Dignois